

Réf: Dossier N° 045547

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AYIEH AGRO »

Siège social Abidjan, Marcory, zone 4, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYIEH AGRO »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :La production de produits agricoles, notamment l'huile de palme et autres produits dérivés ;L'approvisionnement de produits agricoles, notamment l'huile de palme et autres produits dérivés ;

La transformation de produits agricoles, notamment le palmier à huile ; La commercialisation de produits agricoles et produits élaborés à partir de produits agricoles, notamment l'huile de palme et autres produits dérivés ;L'appui aux producteurs agricoles dans la production.

Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet social ci-dessus.

Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes;La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, zone 4, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KOUROUMA MANDJOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04587 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30008/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

